



# Rapport d'orientations budgétaires 2025

Conseil municipal du 20 novembre 2024

## RAPPEL DU CYCLE ET DES ÉTAPES BUDGÉTAIRES

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB)

Le budget primitif (BP)

Les décisions modificatives (DM)

Le budget supplémentaire (BS)



# LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL

# Des finances publiques dégradées

Les principaux indicateurs :

<i>Ensemble des administrations publiques</i>	2023	2024	2025
<b>Déficit public</b>	-5,50%	-6,10%	-5,20%
<b>Dettes publiques</b>	109,90%	112,90%	114,70%
<b>Evolution des dépenses publiques</b>	-1,00%	2,10%	0,70%

Pour corriger l'ensemble de ces indicateurs, le gouvernement a identifié sur 2025 plusieurs mesures impactant les finances des collectivités territoriales (plus de 5 milliards d'euros).

# Les collectivités territoriales ne sont pas les principales responsables

La part des collectivités territoriales dans ces indicateurs :

	2023
Dette publique	3 101 Mds
<i>Dont celle des APUL</i>	250 Mds
<i>Soit en %</i>	8,07%
Déficit public	-154 Mds
<i>Dont celui des APUL</i>	-10 Mds
<i>Soit en %</i>	6,43%

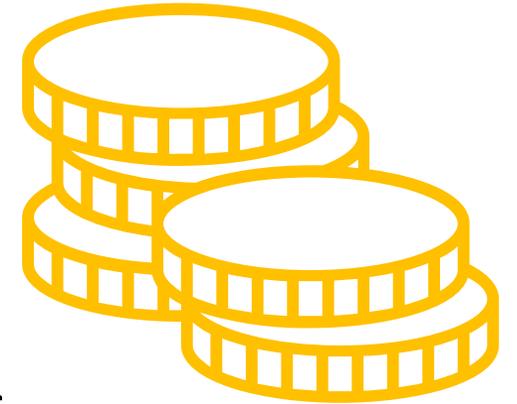
# Les mesures du PLF 2025 impactant les collectivités

Environ 2 Mds d'euros au titre de la TVA :

- 1,2 Md€ d'écrêtement de la dynamique de TVA,
- 0,8 Md€ de moindre FCTVA,

Pornichet est seulement concerné par le FCTVA :

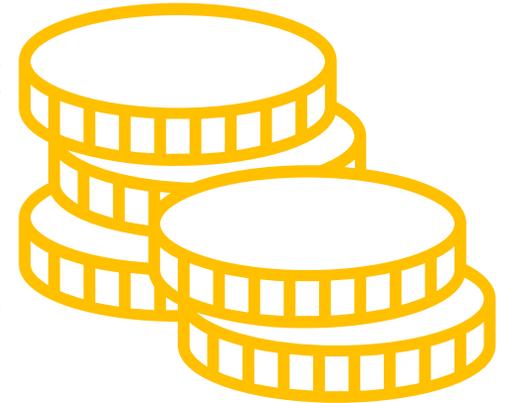
- Exclusion des dépenses d'entretien actuellement éligibles,
- Réduction du taux : de 16,404 % à 14,85 %,
- Environ 500 K€ cumulés de recettes en moins pour Pornichet sur 2025/2026



# Les mesures du PLF 2025 impactant les collectivités

La création d'un fonds de précaution en 2025 :

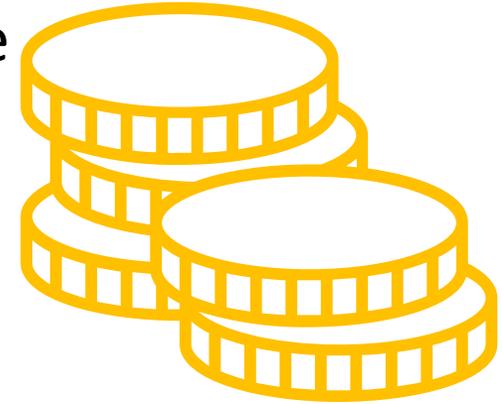
- Abondé à hauteur de 3 Md€,
- Par les collectivités ayant des dépenses de fonctionnement supérieures à 40 M€ (Pornichet n'est pas concerné contrairement à Saint-Nazaire Agglomération),
- Toutefois les moins favorisées d'entre elles seront exclues de ce dispositif,
- Le prélèvement ne pourra pas excéder 2 % des recettes réelles de fonctionnement,
- Et servira à renforcer à partir de 2026 des mécanismes locaux de précaution et de péréquation pour les collectivités les plus en difficulté,



# Les mesures du PLF 2025 impactant les collectivités

Différentes mesures impacteraient le budget de la commune :

- La hausse de 4 points du taux de cotisation CNRACL (+ 60 K€),
- L'ouverture de casinos en ligne qui pourrait entraîner une baisse du reversement du PBJ du casino de Pornichet. Cette mesure a été retirée du PLF,
- Baisse du fonds vert : de 2,5 Md€ à 1 Md€,





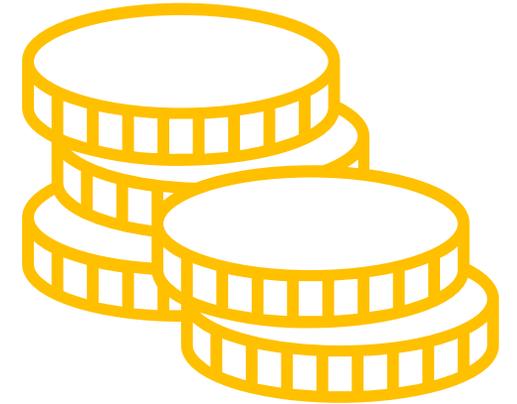
# Les mesures du PLF 2025 impactant les collectivités

L'enveloppe nationale de DGF est reconduite sur 2025, soit 27,24 Md€ avec :

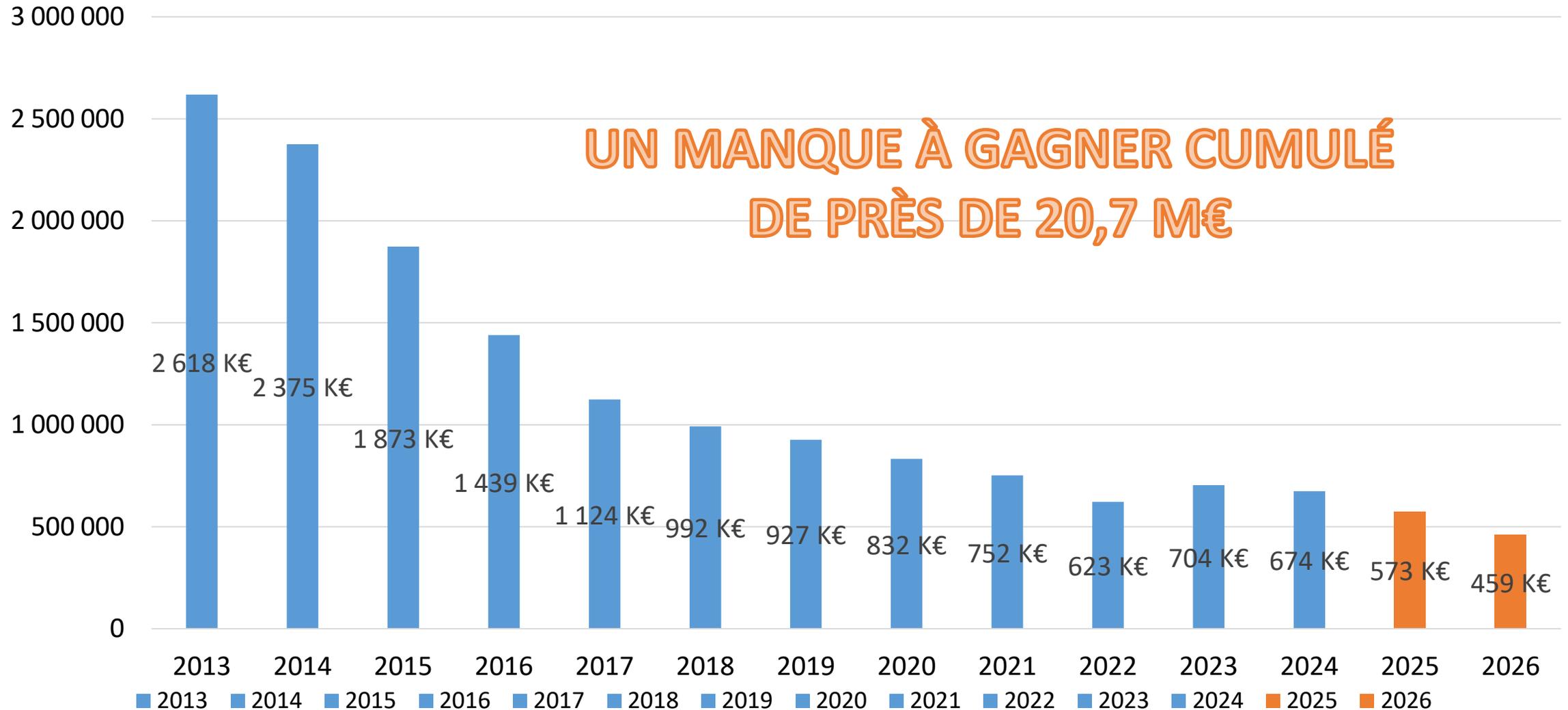
- + 150 M€ pour la Dotation de solidarité rurale,
- + 140 M€ pour la Dotation de solidarité urbaine,
- + 90 M€ pour la Dotation d'intercommunalité.

Et donc la confirmation de l'écrêtement pour la dotation forfaitaire.

Pour Pornichet, une baisse de 15 % de la dotation forfaitaire est anticipée par rapport à la notification 2024, soit 573 K€ ainsi qu'une nouvelle baisse en 2026 (- 20%, soit 459 K€).

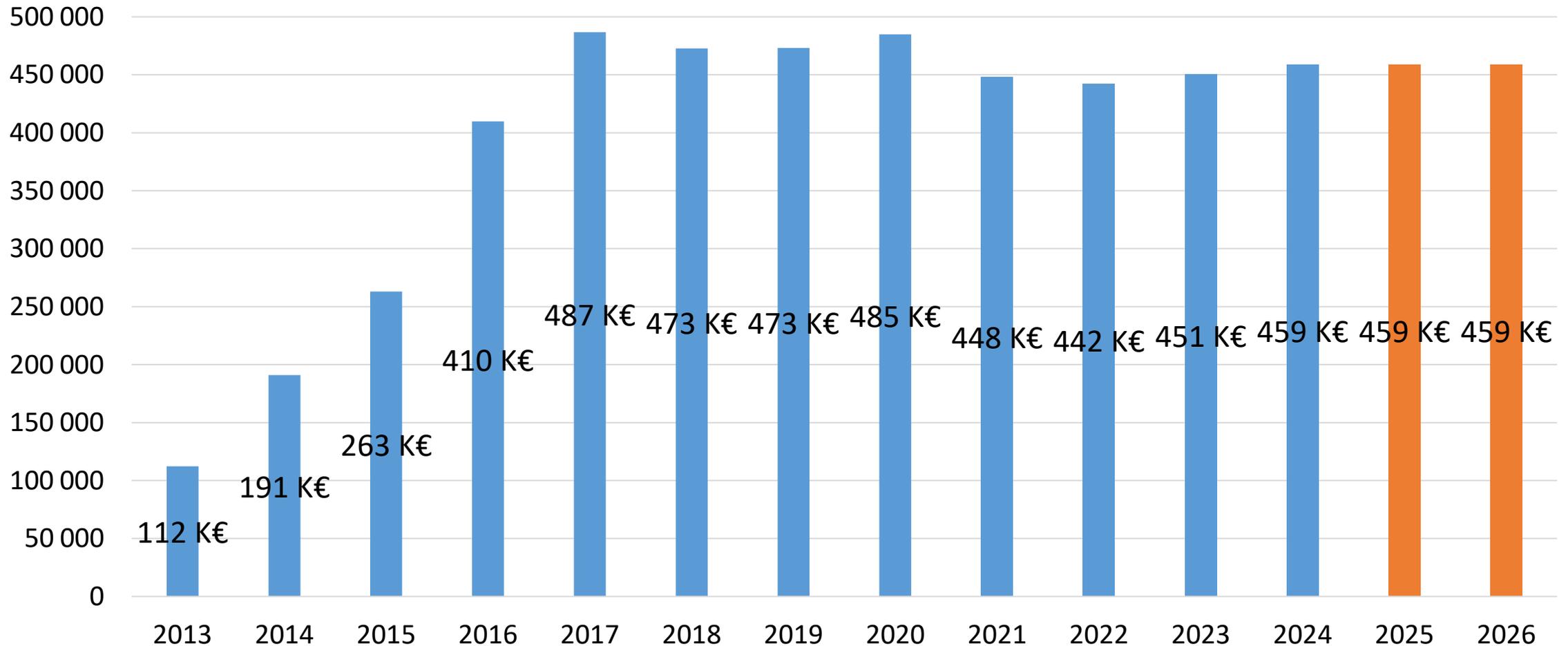


# Une DGF nationale maintenue mais une DF soumise à écrêtement



# Un FPIC stabilisé à environ 450 K€ / an

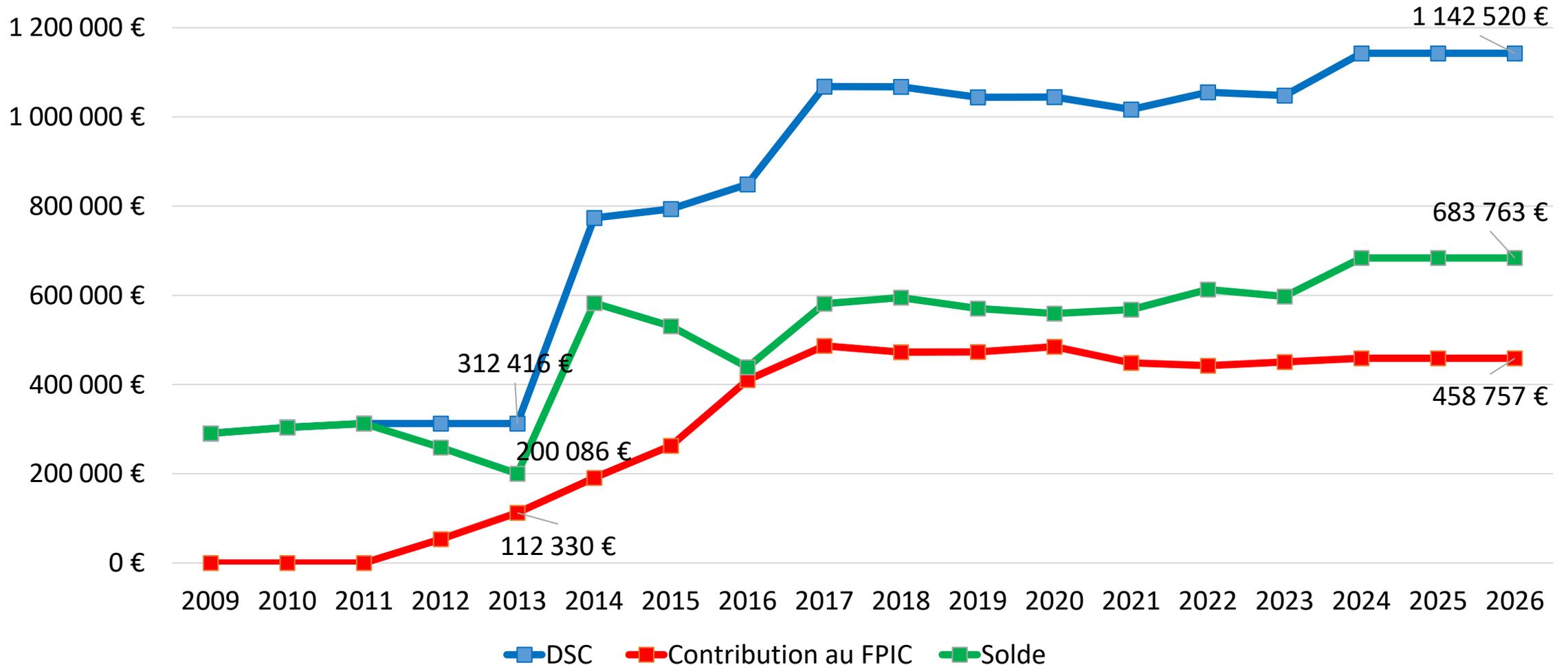
**UNE CHARGE CUMULÉE  
SUPPLÉMENTAIRE DE PLUS DE 4 M€**





# DES PARTENARIATS LOCAUX FORTS

# Une DSC au montant significatif





# Un dynamisme local favorable

- La CARENE



- Attribution de compensation
- Fonds de concours : itinéraires cyclables, front de mer...
- Participation financière aux grands événements d'animations et culturels

- La Région Pays de la Loire, le CD 44, la Préfecture et la CAF



UNION EUROPÉENNE

CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR  
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
*Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19*



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



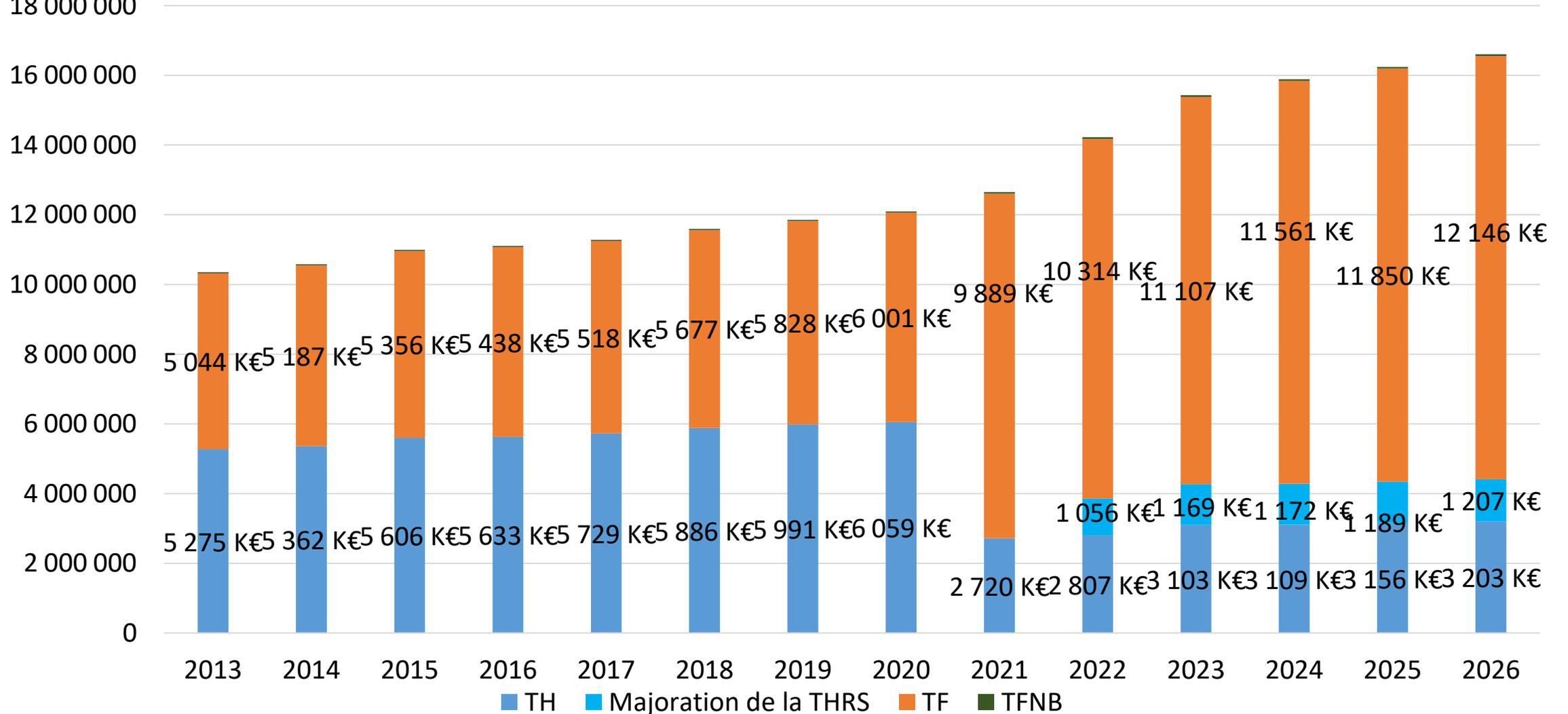
# LA STRATÉGIE FINANCIÈRE



# Quelles hypothèses d'évolution de nos recettes fiscales en 2025 et 2026 ?

- **Pas de hausse du taux de la taxe foncière**
- Prise en compte de la **majoration de la THRS** à hauteur de 40 %
- Coefficient de **revalorisation des bases** :
  - 1,50 % pour 2025
  - 1,50 % pour 2026
- **Evolutions physiques des bases** :
  - TF : 1 % pour 2025 et 2026,
  - THRS et TFNB : 0,00 %
  - Les bases TH 2024 en sont pas encore connues

# Quel produit fiscal en 2025 et 2026 ?

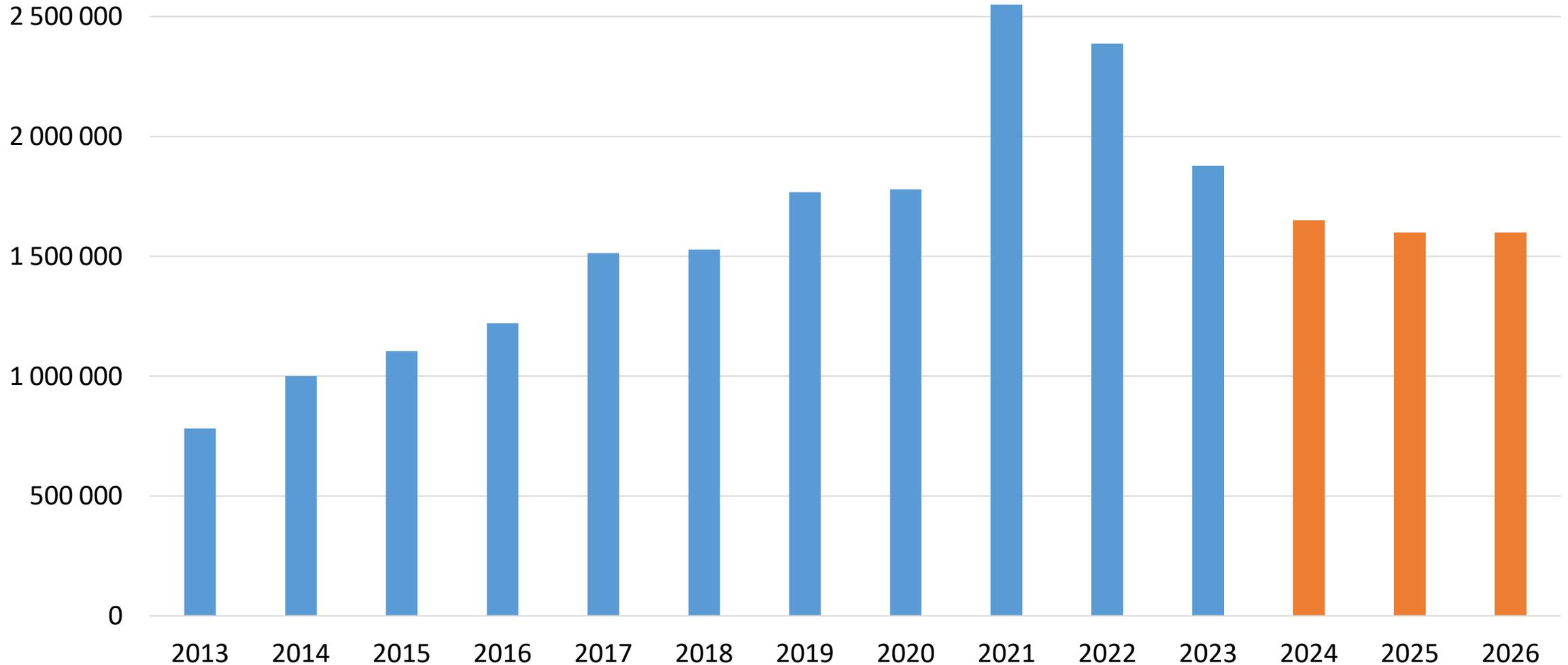


# L'utilisation de la majoration de la THRS

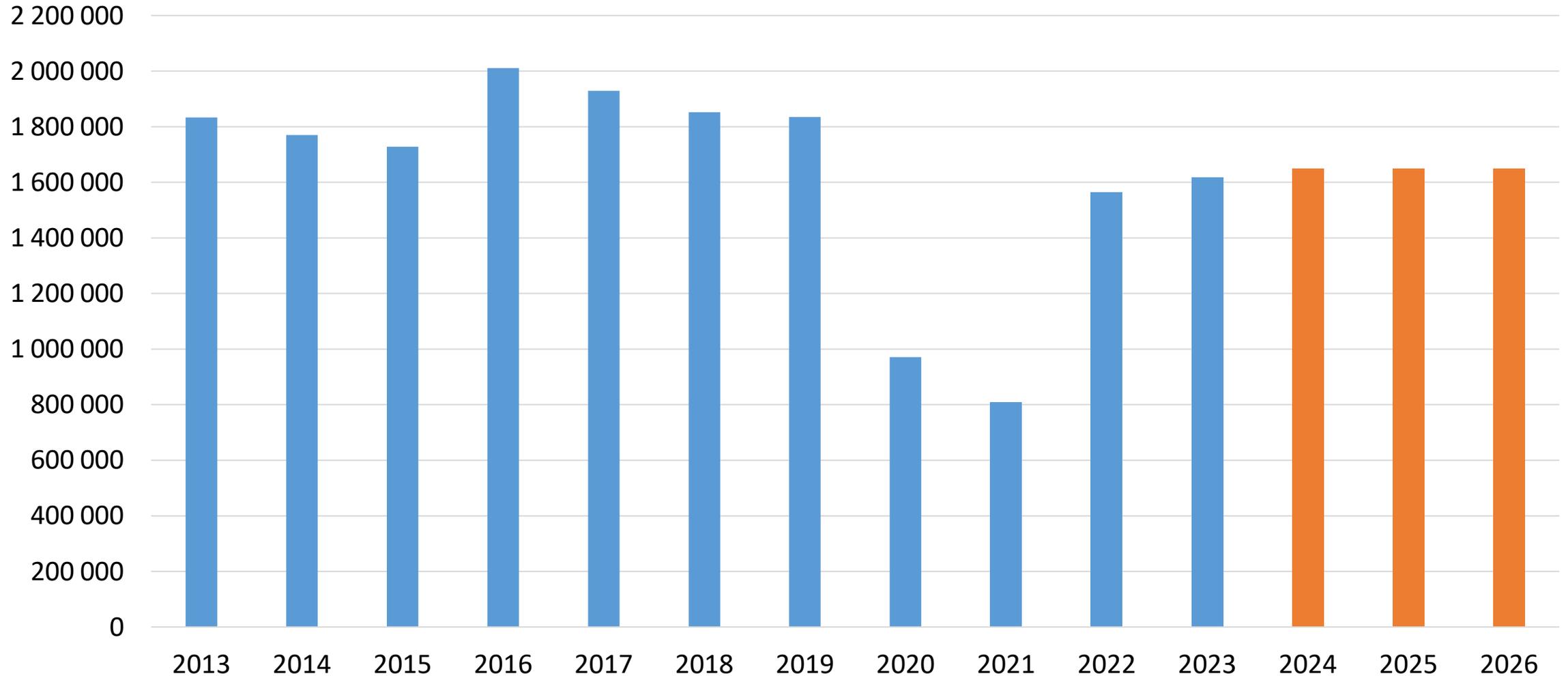
ANNEE APPROBATION ACQUISITION	SITUATION DU FONCIER	MOTIVATION DE L'ACQUISITION	COUT DE L'ACQUISITION + FRAIS ACTES
2022 (préemption)	Terrain bâti av des Paludiers	Réalisation de logement pour saisonniers et jeunes travailleurs	490 000 €
2023 (acquisition amiable)	Terrain Lt des Forges	Réalisation de logements dont logements sociaux (LLS et BRS) pour les familles	168 000 €
2023 (acquisition amiable)	OAP des Noës	Constitution de réserves foncières pour produire du logement dont des logements locatifs sociaux	360 000 €
2023 (acquisition amiable)	OAP des Paludiers	Réalisation de logements dont logements sociaux (LLS et BRS) pour les familles	620 000 €
2023 (préemption)	2AU Butte Ermur	Constitution de réserves foncières pour produire du logement dont des logements sociaux	704 000 €
2023 (subvention foncière à intervenir)	Parc Armor	Augmenter le nombre de logements sociaux (20% à 30%) et produire du BRS	225 000 €
2024 (acquisition amiable)	80 bd de St Nazaire	Constitution d'une réserve foncière à vocation d'habitat	475 000 €
<b>Total des engagements financiers</b>			<b>3 042 000 €</b>



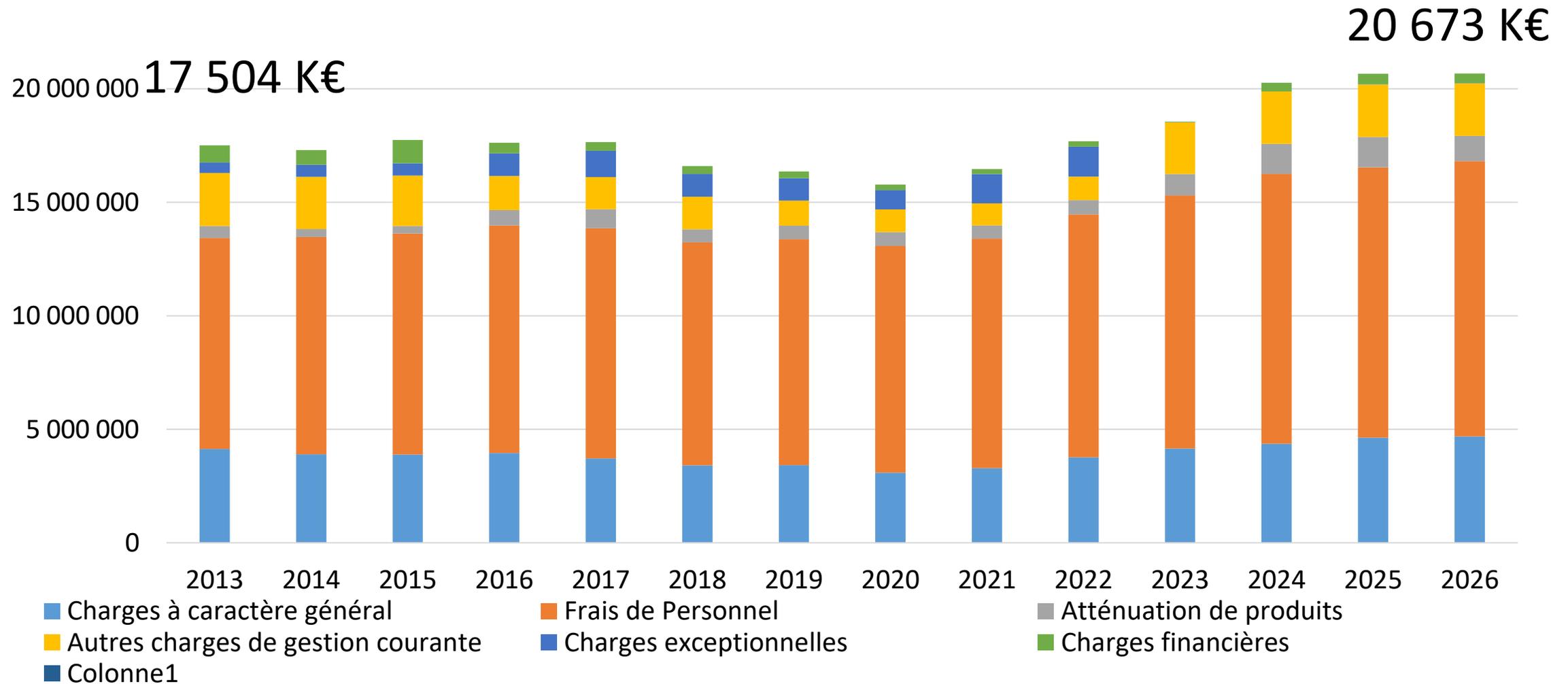
# Des droits de mutation anticipés à un bon niveau



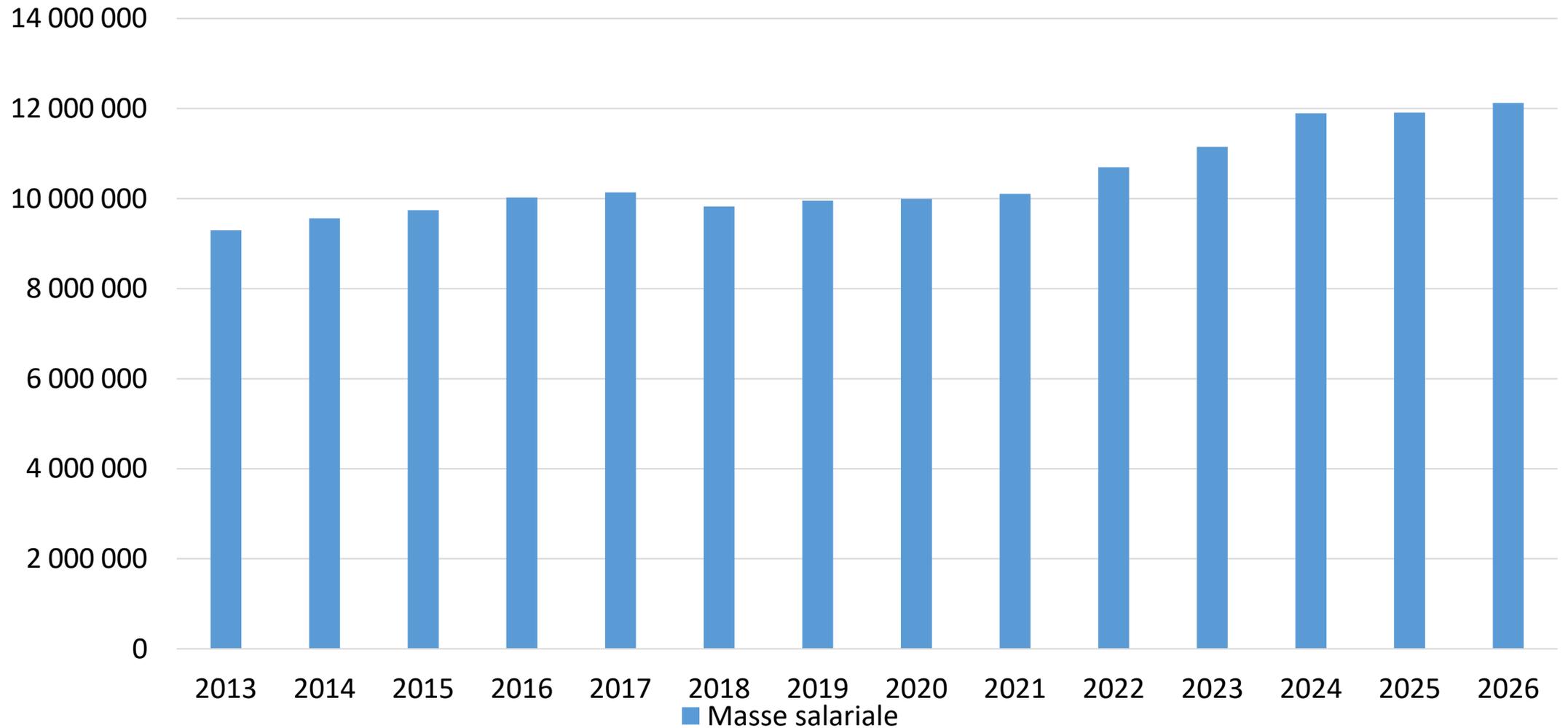
# Un reversement du casino qui se stabilise



# Des dépenses liées au contexte économique

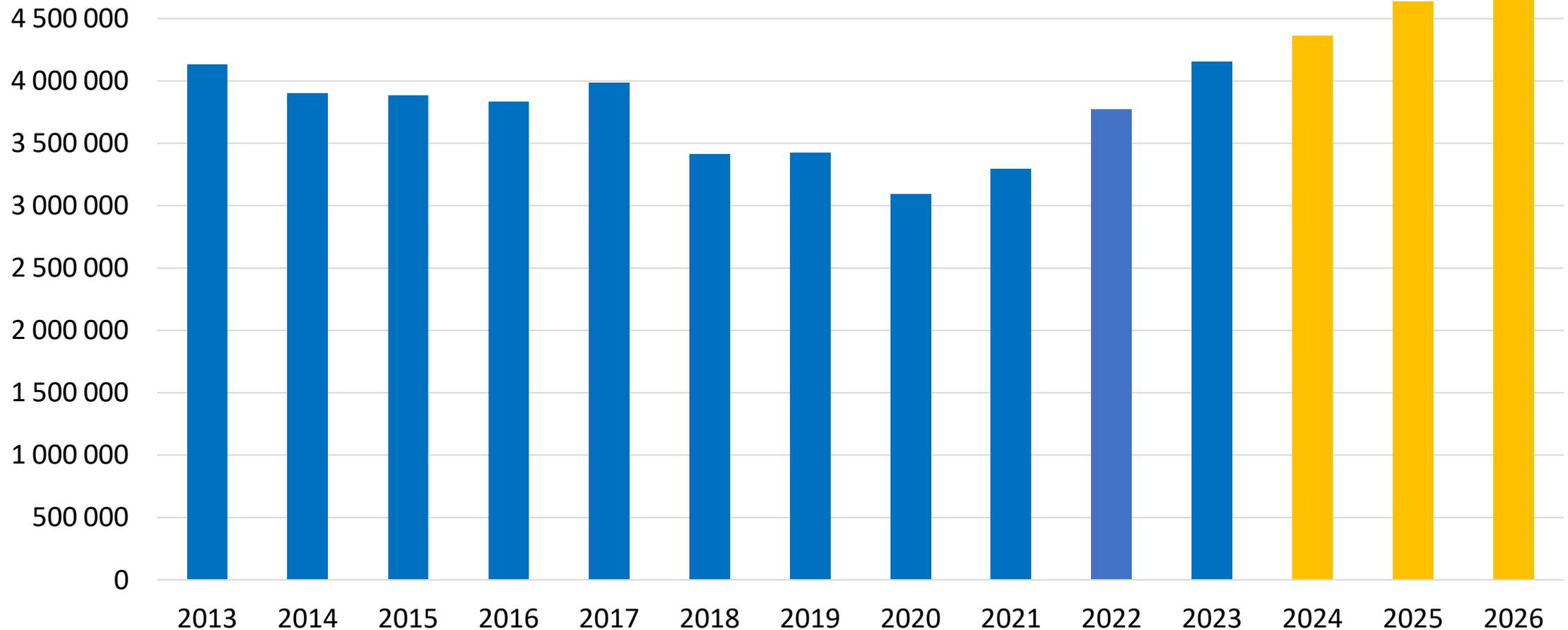


# Une masse salariale liée aux décisions nationales et municipales

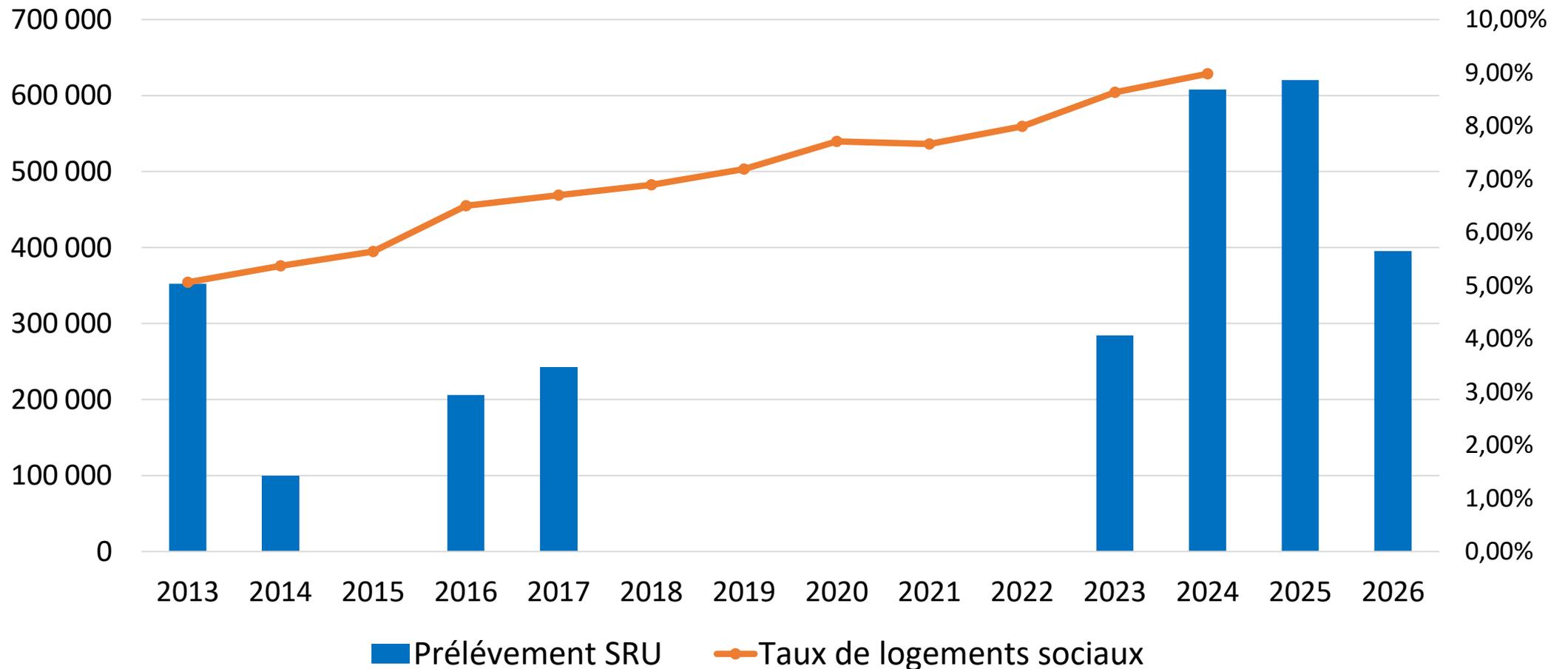


# Les charges à caractère général liées par l'inflation et des choix de gestion

Evolution des charges à caractère général

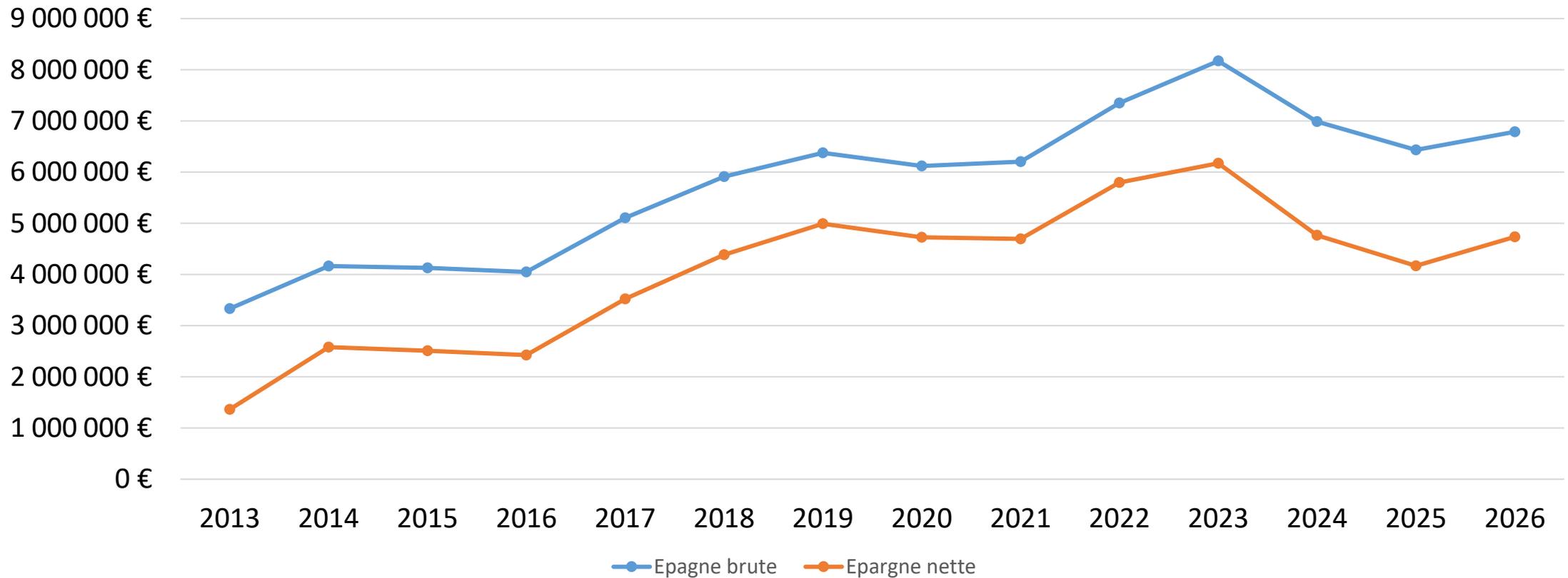


# Un prélèvement SRU impactant malgré les efforts de la commune



# Des niveaux d'épargnes très performants

Evolution des épargnes brute et nette





# LES INVESTISSEMENTS 2025 ET 2026

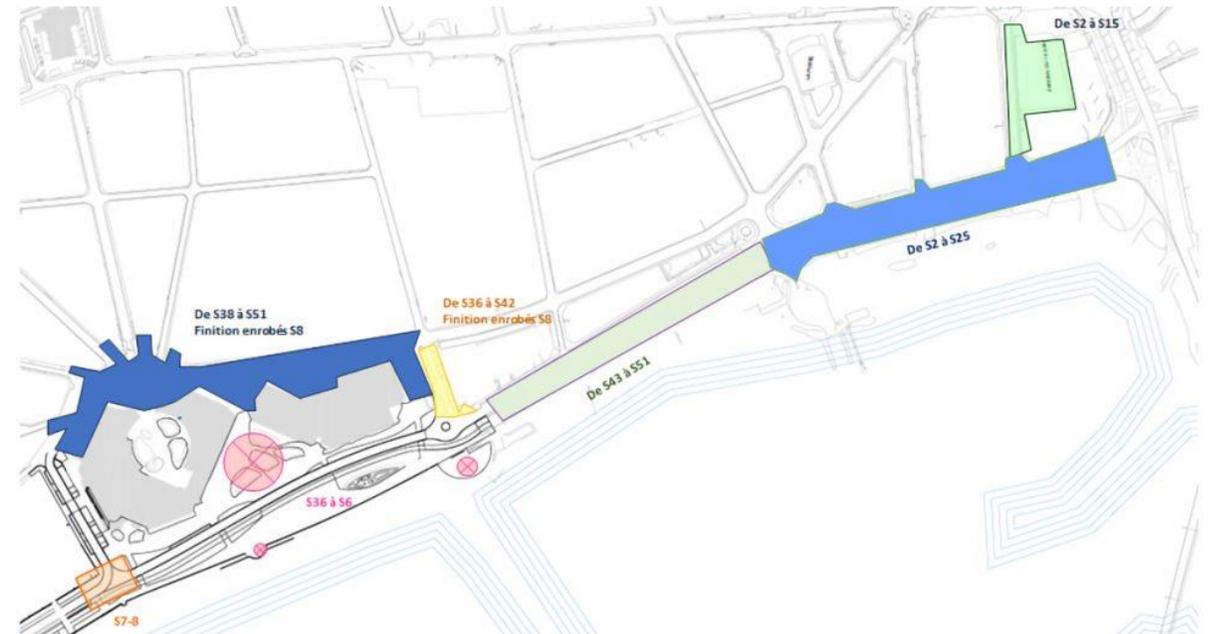
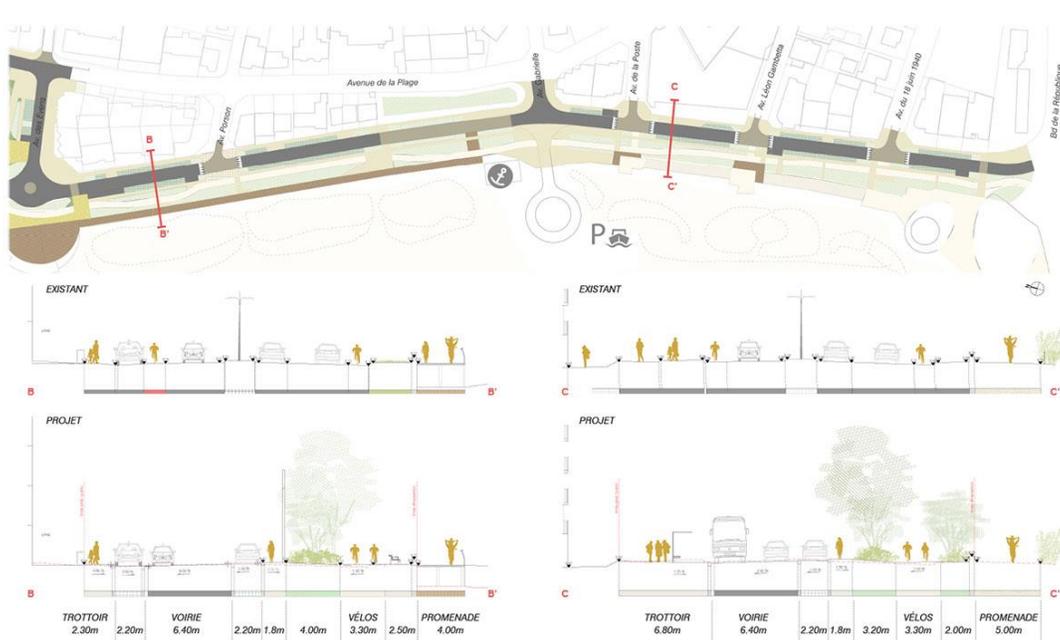


# Quelle logique d'investissement ?

- Investir de manière équilibrée
  - L'entretien du **patrimoine** de la commune
  - Améliorer la **vie quotidienne** à Pornichet
  - Mise en œuvre des grands **projets structurants** l'avenir
  - Assurer la **transition écologique**
- Investir pour maîtriser les coûts de fonctionnement
  - Voirie et **économies d'énergies**
  - **Outils et méthodes**

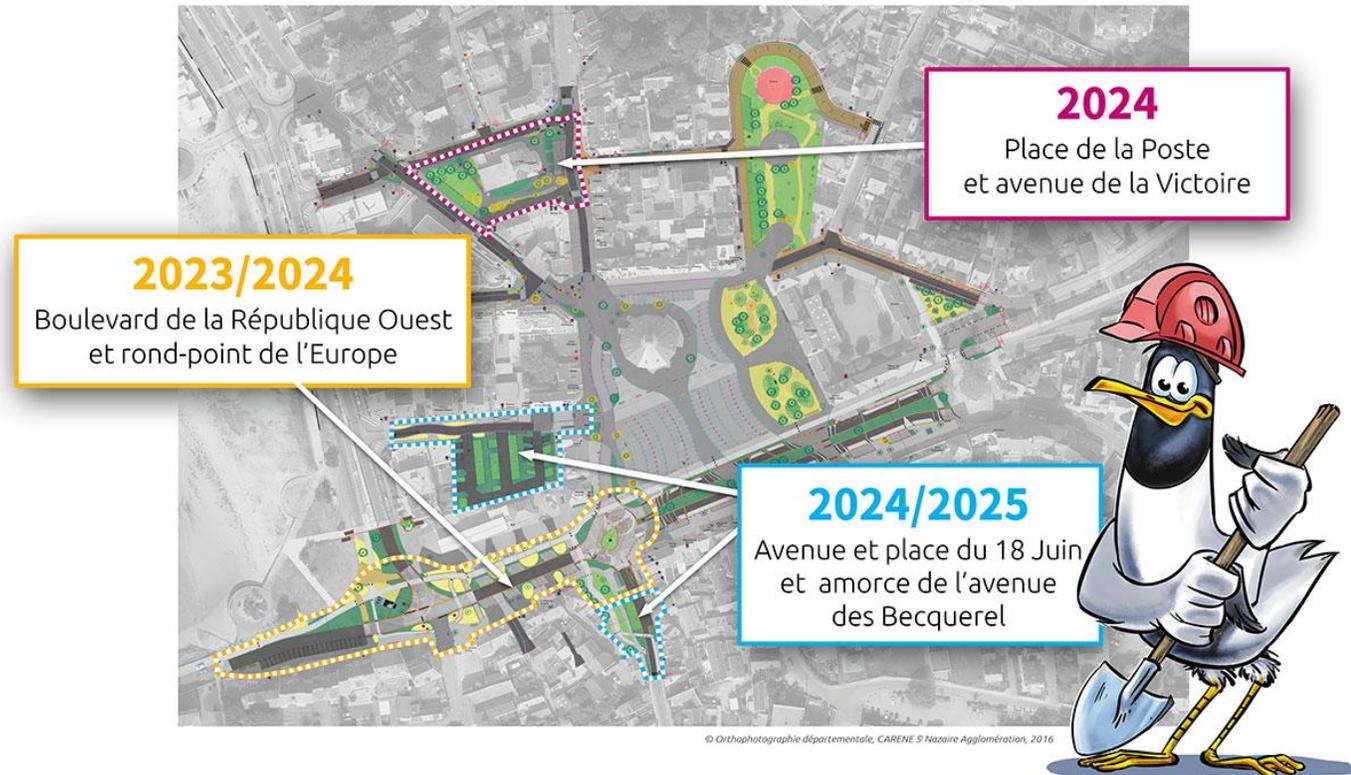
# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

**Front de mer : 5,50 M€**



# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

**Cœur de ville : 600 K€**



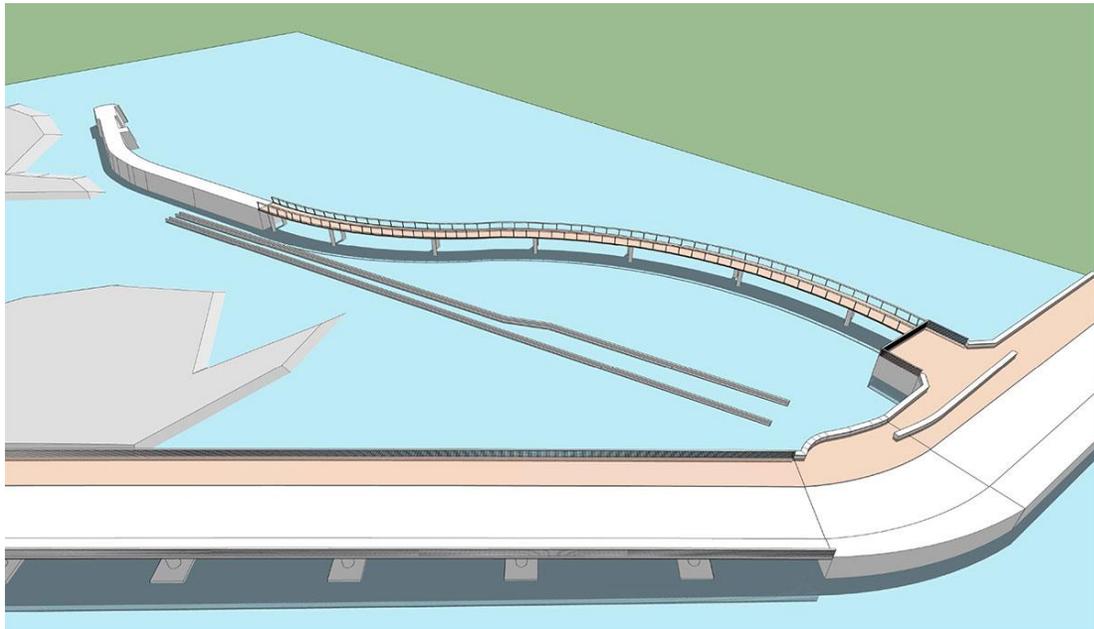
# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

- Aménagement d'**axes structurants** de voirie (3 000 K€)
- L'**entretien de la voirie** (1 000 K€) et l'**enfouissement des réseaux** (1 960 K€)



# Préserver le cadre de vie et affirmer l'identité balnéaire de la ville

## Vieux môle : Reconstruction de la passerelle et confortement



# Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

**Création de 5 places supplémentaires  
pour le multi-accueil des Petits  
Dauphins (230 K€ )**



**Extension du GS Gambetta  
et végétalisation des cours  
(340 K€)**





# Promouvoir une ville dynamique, solidaire et vivante toute l'année

- La poursuite des animations comme le **festival des Renc'Arts**
- Une enveloppe pour saisir les opportunités de **maîtrise foncière** (4,3 M€) en lien avec la majoration de la THRS
- Le PUP **Parc d'Armor** : 1,60 M€
- Aménagement du cœur de quartier des forges : 0,7 M€



# S'engager collectivement dans la transition écologique

- La végétalisation et le **développement des mobilités douces** au sein des projets urbains (cœur de ville, front de mer...)
- Production d'**énergies renouvelables** (GMI et PPV) couplée à l'isolation thermique de bâtiments (2,3 M€)
- Des travaux d'entretien et de **rénovation énergétique des bâtiments** (850 K€)



# S'engager collectivement dans la transition écologique

- Requalification et renaturation d'espaces publics ainsi que **création d'îlots de fraîcheurs** (710 K€)
- La restauration : Augmentation de 25 K€ du budget dédié à l'achat de **denrées alimentaires bio et/ou bénéficiant de labels** (325 K€)
- La rénovation du parc d'**éclairage public** (200 K€)

# Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité

- **Le nouveau CTM : 7,4 M€**

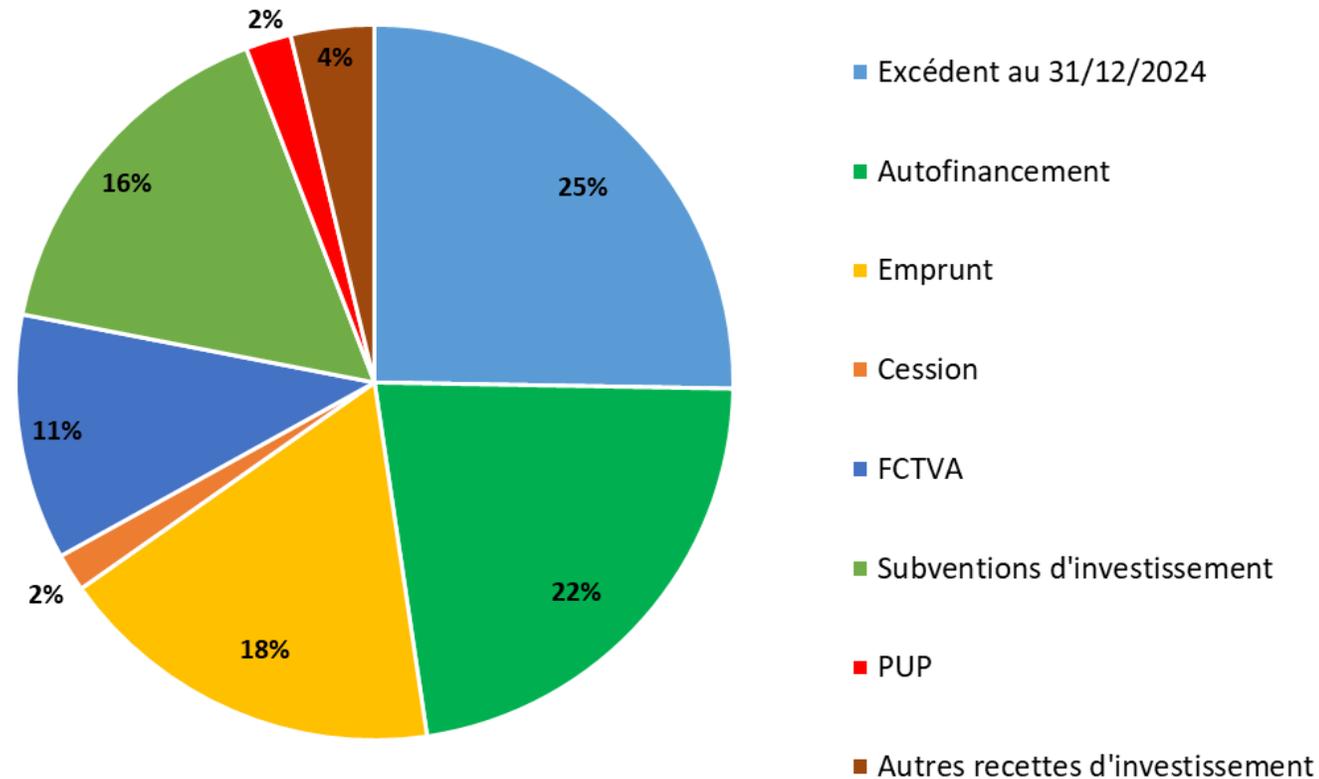




# Poursuivre une gestion rigoureuse et responsable de la collectivité

- Les désordres de l'**hippodrome** (1,2 M€)
- La **modernisation de l'administration** (matériels informatiques, logiciels...)
- L'équipement des **services municipaux**
- L'**AD'AP** (50 K€)

# Comment Pornichet finance ses investissements sur 2025/2026 ?



# Un ratio de désendettement performant

